



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

En bleu : Données du CEA

En rose : Données du titulaire

PCS n° :

Marché / Accord N° :

Indice	Date de l'indice	Objet
0	Entrez une date	Projet Initial
1	Entrez une date	
2	Entrez une date	
3	Entrez une date	
4	Entrez une date	
5	Entrez une date	

Plans contractuels de sécurité liés au présent plan contractuel de sécurité :

Cotraitance :

Société :	Réf :	Date :
		Entrez une date

Sous-traitance :

Société :	Réf :	Date :
		Entrez une date



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

Table des matières

1. SENSIBILITE ET LIEUX D'EXECUTION DE LA PRESTATION	3
2. IDENTIFICATION ET ENQUETE ADMINISITRATIVE DES ENTREPRISES	5
2.1. En cas de GME	5
3. CAHIER DES PRESCRIPTIONS DE PROTECTION DU SECRET (CPPS)	6
3.1. Objet et présentation des travaux protégés	6
3.2. Synthèse de la prestation Sensible.....	6
3.3. Système d'information (informatique)	7
3.4. Transport, stockage d'informations, de documents ou d'objets	7
3.5. Accès au système d'information du CEA.....	7
3.6. Publication, communication, exposition, publicité	8
3.7. Achèvement des travaux.....	8
3.8. Sous-traitance : obligations du titulaire	8
3.9. Contrôles et inspections.....	8
4. FICHE DE RENSEIGNEMENT DU TITULAIRE ou du MANDATAIRE (si GME).....	9
4.1. Système d'information du CEA.....	9
4.2. Système d'information du titulaire	10
5. LISTE DES DOCUMENTS ET OBJETS DR DETENUS PAR LE CEA ET MIS A LA DISPOSITION DU TITULAIRE SUR SITE	12
5.1. Liste de documents et objets DR Transmis au titulaire par le CEA	12
5.2. Aptitude Physique des locaux du Titulaire	Erreur ! Signet non défini.
6. LISTE DES DOCUMENTS ET OBJETS DR LIVRES PAR LE TITULAIRE AU CEA.....	13
7. FICHE DE RENSEIGNEMENT DU SOUS-TRAITANT	13
7.1. Système d'information du CEA.....	13
7.2. Système d'information du sous-traitant	13
8. ENGAGEMENT	15
8.1. Engagement du titulaire.....	15
9. FICHE DE CLOTURE DU PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE (FICPCS).....	17



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

1. SENSIBILITE ET LIEUX D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Niveau de classification du marché : ☒ Sensible ☒ avec EA ☐ sans EA	Niveau de détention : DR	☐ Spécial France Dans la mesure où le marché porte la mention complémentaire « Spécial France » au sens de l'IGI 1300, le Titulaire s'engage à s'y conformer. Le Titulaire doit être une société de nationalité française et le Titulaire s'engage, en particulier, pour toute la durée du marché et à n'affecter aux prestations concernées que du personnel de nationalité française dans les conditions définies ci-après.	Intervention CEA DAM « CAD » Oui	MDS Non
Nom de l'entreprise titulaire : Numéro RCS : Nom du dirigeant : Nom et courriel de l'officier de sécurité : Groupement Momentané d'Entreprises (GME) Choisissez un élément. Nom du Mandataire : Non du/des Cotraitant(s) :			Emetteur : (CEA/Centre/Direction/Institut/Dpt/Service/Labo) DG/CEACAD/DSTG/STL/GTP Référence du marché/accord : Indice de l'annexe: à faire évoluer à chaque version (initiale et ultérieure) du plan contractuel de sécurité	
<u>Objet de la prestation :</u> Création et mise à jour des plans de génie civil des installations, des dossiers d'intervention de la FLS, de l'évacuation des bâtiments en DAO et à l'assistance technique pour la réalisation des plans DAO et la gestion de données PATRIMOINE				
Durée prévisionnelle du marché (ferme et optionnelle) : Part ferme 3ans +1an en option Date de début de marché : (à renseigner à la signature du marché)				
Sous-traitants : ☒ Oui (avec l'accord préalable du CEA) ☐ Non Si sous-traitance en cours de marché et dans le périmètre de la prestation Sensible mettre le PCS à jour. (Préciser le périmètre) : Possibilité de sous-traiter des impressions de plan sur des formats ou rendus spécifiques impossible à faire en interne CEA Accès au système d'information du CEA : ☒ Oui ☐ Non Sensibilité maximum des documents ou objets consultables sur le site du CEA : DR Sensibilité maximum des documents ou objets transmis par le CEA : DR Sensibilité maximum des documents ou objets livrés par le Titulaire au CEA : DR Prestations sur site CEA : Oui (partiellement)				



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

Conditions particulières d'exécution :

Prestations	Réalisée par	Lieu de la prestation	Niveau de protection ou classification	Commentaires
Création/ modification de dossier FLS			DL	
Création/ modification plans Genie Civil			DL	
Création/Modification plans selon demande des installations ou pour les besoins du STL			DL	
Création/Modification plans selon demande des installations ou pour les besoins du STL			DR	Sur le SI du CEA
Création/ modification plan d'évacuation			DL	
Modification de plans VRD			DR	Sur le SI du CEA
Etablissement des dossier DT/ DICT(permis de fouille)			DL	
Gestion des archives de construction des bâtiments			DL	
Saisie de données patrimoniales			DL	
Impression + assemblage sous cadre de plans du centre			DR	Sur le SI du CEA et/ou sur le SI du titulaire
Extraction de zone du centre en format dwg			DL	
Visite sur site (INBS Inclus)			DR	



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

2. IDENTIFICATION ET ENQUETE ADMINSTRATIVE DES ENTREPRISES

Indiquer dans l'ordre : le Titulaire puis les sous-traitants désignés et le cas échéant en cas de GME le(s) cotraitant(s) et les sous-traitants désignés.

Le Titulaire indique les références de l'avis favorable d'Enquête Administrative ou de son habilitation déjà obtenue ou de la demande en cours.

SOCIETE	Date de péremption de la référence concernant l'enquête administrative
	Entrez une date
	Entrez une date
	Entrez une date
	Entrez une date
	Entrez une date

2.1. En cas de GME

☐ Si non concerné, cochez cette case

SOCIETE	Date de péremption de la référence concernant l'enquête administrative
MANDATAIRE	Entrez une date
COTRAITANT 1	Entrez une date
COTRAITANT 2	Entrez une date
SOUS-TRAITANT 1	Entrez une date
SOUS-TRAITANT 2	Entrez une date

A reproduire autant que de besoin, pour les cotraitants et/ou les sous-traitants..



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

3. CAHIER DES PRESCRIPTIONS DE PROTECTION DU SECRET (CPPS)

3.1. Objet et présentation des travaux protégés

Le plan contractuel de Sécurité (PCS) a pour but de préciser au Titulaire du marché les mesures qu'il lui appartient de mettre en œuvre pour assurer la protection des informations ou supports sensibles qu'il aura à connaître et / ou à détenir au titre du marché du CEA.

Les niveaux de protections prescrits ci-après s'appliquent aux éléments à élaborer (documents) ou à développer (matériels, logiciels...).

Le fait qu'une information ne porte pas de mention de classification ou de protection ne signifie pas que sa diffusion publique soit automatiquement autorisée. Les niveaux de classification ou mentions de protection retenue ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord du CEA (autorité contractante).

Protection des locaux

Lorsque que le marché est sensible, le Titulaire ne détient pas dans ses locaux d'information classifiée. En revanche, le Titulaire est tenu de mettre en œuvre dans ses locaux des mesures de protection physique et des bonnes pratiques afférentes pour protéger les informations qui lui sont confiées. La compromission d'informations « *Diffusion Restreinte* » peut constituer une faute professionnelle. Un engagement de responsabilité est à signer de la part de l'entreprise contractante.

Définition :

Pour rappel, les informations sensibles sont "celles dont la divulgation à des personnes non autorisées, l'altération ou l'indisponibilité sont de nature à porter atteinte à la réalisation des objectifs des entités qui les mettent en œuvre".

Une information protégée par la mention de protection Diffusion Restreinte est une information sensible assortie de contraintes juridiques particulière et commune à tous.

3.2. Synthèse de la prestation Sensible

- Impression de plan avec informations DR (Nom des installations / Clôture ZPR / Nomenclature DAM) majoritairement sur site sur le Système d'Information du CEA, impression hors CEA pour des formats hors dimensions) sur le Système d'Information DR homologué du titulaire
- Mise à jour DAO de plan contenant des informations DR (exclusivement sur site)
- Relevé sur site dans l'enceinte du l'INB-S
- Dans le cadre de cette prestation le titulaire et ses intervenants devront avoir l'objet d'un avis favorable d'Enquête Administrative



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

3.3. Système d'information (informatique)

Les systèmes d'information utilisés pour élaborer, traiter, stocker, acheminer, présenter ou détruire des informations sensibles devront répondre aux exigences de la réglementation et en particulier à :

- L'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale ;
- L'instruction interministérielle n°901/SGDSN/ANSSI relative à la protection des systèmes d'information sensibles

A ce titre, le Titulaire s'engage à n'utiliser que les seuls systèmes d'information aptes à traiter des données sensibles ainsi qu'à adopter les outils informatiques adéquats qualifiés. Le CEA privilégie les outils Zed Mail et Zone Central.

3.4. Transport, stockage d'informations, de documents ou d'objets

Le Titulaire du marché, ses personnels et éventuels sous-traitants prendront toutes les dispositions nécessaires pour la protection des informations, documents et objets pendant le transport ainsi que contre le vol et la malveillance. Les dispositions relatives à l'expédition, la réception et le transport devront répondre aux exigences de la réglementation et en particulier de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Une attention particulière est à porter aux informations sensibles stockées dans un cloud.

Il est strictement interdit de transmettre via Internet des documents de niveau Secret ou Très Secret, quelle qu'en soit la forme (y compris dans un conteneur chiffré).

Dans le cas particulier de documents de niveau Diffusion Restreinte, il est possible de les transmettre par Internet sous réserve qu'ils soient protégés dans un conteneur chiffré. Tout document de niveau DR doit être transmis dans des conteneurs chiffrés avec un logiciel agréé par le CEA.

3.5. Accès au système d'information du CEA

Le Titulaire s'engage à respecter Les règles sur la protection des systèmes d'information.

En particulier :

- L'accès du personnel du Titulaire au système d'information du CEA est soumis à l'accord préalable du CEA.
- Les exportations des données sur support amovible ou impression sur papier sont interdites sans autorisation du CEA.

Le CEA s'autorise le droit de consulter les données générées par le Titulaire sur son système d'information.

La sensibilité des données générées par le Titulaire doit être en cohérence avec le réseau utilisé.



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

3.6. Publication, communication, exposition, publicité

Toute publication, communication, exposition par le Titulaire du marché, d'informations ou de matériels classifiés ou non classifiés du CEA sera soumise à l'accord préalable du CEA. Aucune publicité ne sera faite sans l'accord préalable écrit du CEA.

3.7. Achèvement des travaux

Sauf avis contraire précisé dans le présent plan contractuel de sécurité (fiche de clôture du plan contractuel de sécurité), le Titulaire s'engage à détruire tous les documents liés à la prestation.

3.8. Sous-traitance : obligations du titulaire

Si le CEA a autorisé le Titulaire d'un Marché sensible à recourir à la sous-traitance pour l'exécution de prestations sensibles, le plan contractuel de sécurité doit être rédigé ou mis à jour en conséquence et préciser le nom du ou des sous-traitants.

Par la suite, le Titulaire doit préparer un plan contractuel de sécurité avec chacun des sous- traitants concernés. Il y a donc autant de plans contractuels de sécurité que de sous-traitants déclarés dans le plan contractuel de sécurité entre le Titulaire et le CEA.

Ces plans contractuels de sécurité (des sous-traitants) doivent être établis en conformité avec le plan contractuel de sécurité du marché entre le Titulaire et le CEA, en les limitant au strict besoin des prestations sous-traitées. Ils comportent ainsi les mêmes rubriques que le plan contractuel de sécurité, mais limitées aux besoins des prestations sous-traitées. Ils sont visés par le CEA. La mise en place et le suivi des plans contractuels de sécurité des contrats de sous-traitance sont effectués par le Titulaire du marché avec le CEA sous le contrôle du CEA. Ainsi les prestations classifiées objet de la sous-traitance ne peuvent être engagées avant l'acceptation et la signature des plans contractuels de sécurité du sous-traitant par l'Officier de sécurité du CEA.

3.9. Contrôles et inspections

Le CEA se réserve la possibilité de contrôler les mesures de protection mises en place par le Titulaire pour l'exécution du présent marché telles qu'elles sont décrites au chapitre « sensibilité et lieux d'exécution de la prestation ». A ce titre, il est autorisé, à tout moment et avec un préavis permettant d'établir les autorisations nécessaires, sans toutefois pouvoir excéder quinze (15) jours calendaires, à contrôler la bonne application de ces mesures par des visites et audits dans tout lieu d'exécution des prestations classifiées dudit marché.



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

4. FICHE DE RENSEIGNEMENT DU TITULAIRE ou du MANDATAIRE (si GME)

Société (Nom et Siret) :

Adresse :

En cas de GME, faire une fiche par co-traitant

4.1. Système d'information du CEA

Le Titulaire ☒ aura / ☐ n'aura pas accès au système d'information du CEA

Système d'information du CEA	Réseaux utilisés pour la prestation par le Titulaire		Justification du besoin
	Non sensible	Oui	Gestion des données Patrimoniales
	DR	Oui	Mise à jour et impression de plan avec information DR



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

4.2. Système d'information du titulaire

☐ Si non concerné, cochez cette case

Système D'information du Titulaire	Sensibilité des systèmes utilisés pour la prestation		Remarque
	Non sensible	Oui	Echanges contractuel
	DR	Oui	<u>Si le traitement informatique d'informations DR hors CEA est nécessaire :</u> - Le titulaire peut utiliser un de ses SI s'il dispose d'un réseau homologué DR répondant aux préconisations de l'ANSSI pour les systèmes de type 1. - L'unité contractante peut proposer de mettre à disposition un poste nomade CEA. Les conditions d'usage de ce poste doivent alors être définie dans le cadre du contrat (CF PSSI § 4.6) Le Transfert des données entre leur réseau DR et le CEA protégé par zonecentral (version qualifiée ANSSI, conteneur ZED).

Les systèmes d'information ayant déjà fait l'objet d'une décision d'homologation DR (le cas échéant) par l'autorité qualifiée du Titulaire au niveau requis pourront être utilisés pour le présent marché, sans que leur périmètre de sécurité soit modifié, ils sont identifiés ci-après. Une procédure préalable d'aptitude informatique et d'homologation est obligatoire pour tous les autres systèmes d'information utilisés dans la gestion DR et fortement recommandée lors de la gestion de l'information sensible :



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

☐ Si non concerné, cochez cette case

Nom, adresse de ou des établissements concernés (SIRET) et référence du système du Titulaire, ou de l'ensemble de Systèmes - niveau de sensibilité	Date et référence du dossier de sécurité informatique	Date et référence de l'homologation informatique
	Entrez une date	Entrez une date



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

5. LISTE DES DOCUMENTS ET OBJETS DR DETENUS PAR LE CEA ET MIS A LA DISPOSITION DU TITULAIRE SUR SITE

☐ Si non concerné, cochez cette case

Documents ou objets	Commentaires et/ou références
Plan du centre	Plan imprimé dans 95% des cas par un agent CEA sauf en cas de demandes spécifiques
Plan carroyé opérationnelle FLS	
Fichier format AutoCAD	Clôtures / Nom des installations/ Nomenclature DAM

5.1. Liste de documents et objets DR Transmis au titulaire par le CEA Pour le niveau Secret et Très Secret = **Marché Classifié avec détention d'ISC**

☐ Si non concerné, cochez cette case

Documents ou objets	Commentaires et/ou références
Plan du centre DR	2 formats pdf possible - Avec nomenclature DAM - Avec Nom des Installations et ZPR
Plan corroyés Opérationnelle FLS	

Nota : Cahier des Charges, plans, procédures DR seront à gérer comme défini dans l'IGI 1300



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

6. LISTE DES DOCUMENTS ET OBJETS DR LIVRES PAR LE TITULAIRE AU CEA

☐ Si non concerné, cochez cette case

Documents ou objets	Commentaires et / ou références
15. Livrable <u>II.2 - Plans détaillés des ensembles et/ou sous-ensembles</u> <u>III.9 - Autres</u>	Retour des impressions réalisées sur le SI <u>homologué DR</u> du prestataire

Nota : En cas de production et de livraison de documents ou objets classifiés, merci d'indiquer le niveau de classification.

7. FICHE DE RENSEIGNEMENT DU SOUS-TRAITANT

NC à ce stade

Société (Nom et SIRET) :

Adresse :

Si sous-traitants multiples sur la prestation classifiée, faire une fiche par sous-traitant.

7.1. Système d'information du CEA

Le sous-traitant du Titulaire ☐ aura / ☒ n'aura pas accès au système d'information du CEA

Système d'information du CEA	Réseaux utilisés pour la prestation		Justification du besoin
	Non Sensible	☐ Oui / ☐ Non	
	DR	☐ Oui / ☐ Non	

7.2. Système d'information du sous-traitant



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

☒ Si non concerné, cochez cette case.

Système D'information du sous-traitant	Sensibilité des systèmes utilisés pour la prestation		Remarque
	Non sensible	☐ Oui / ☐ Non	
	DR	☐ Oui / ☐ Non	<u>Si le traitement informatique d'informations DR hors CEA est nécessaire :</u> - Le titulaire peut utiliser un de ses SI s'il dispose d'un réseau homologué DR répondant aux préconisations de l'ANSSI pour les systèmes de type 1. - L'unité contractante peut proposer de mettre à disposition un poste nomade CEA. Les conditions d'usage de ce poste doivent alors être définie dans le cadre du contrat (CF PSSi § 4.6) Le Transfert des données entre leur réseau DR et le CEA protégé par zonecentral (version qualifiée ANSSI, conteneur ZED).

Les systèmes d'information ayant déjà fait l'objet d'une décision d'homologation DR par l'autorité qualifiée du Titulaire au niveau requis pourront être utilisés pour le présent marché, sans que leur périmètre de sécurité soit modifié, ils sont identifiés ci-après. Une procédure préalable d'aptitude informatique et d'homologation est obligatoire pour tous les autres systèmes d'information utilisés :

☐ Si non concerné, cochez cette case



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

Nom, adresse de ou des établissements concernés (SIRET) et référence du système du Titulaire, ou de l'ensemble de systèmes - niveau de sensibilité	Date et référence du dossier de sécurité informatique	Date et référence de l'homologation informatique
	Entrez une date	Entrez une date

8. ENGAGEMENT

Le Titulaire du marché s'engage à mettre en œuvre les dispositions particulières de sécurité définies dans le présent plan contractuel de sécurité ainsi que les mesures de protection associées.

8.1. Engagement du titulaire

Le Titulaire s'engage :

- A mettre en œuvre, dans ses établissements participants aux travaux protégés, les mesures de protection prescrites par le présent plan contractuel de sécurité ainsi que par l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale, l'instruction interministérielle n°901/SGDSN/ANSSI relative à la protection des systèmes d'information sensibles fixant les dispositions applicables aux Titulaires de marchés passés par le CEA en matière de protection de l'information Diffusion Restreinte (DR) déclinaison en règles de sécurité informatique.
- A ce que les personnes qui ont besoin d'avoir accès à des informations classifiées dans le cadre de l'exécution du marché soient habilitées au niveau approprié.
- A ce que tous les salariés (Titulaire et sous-traitants) qui ont accès à des informations ou supports classifiés soient préalablement informés de leur responsabilité en matière de protection desdites informations en vertu des lois et règlements appropriés.
- A signaler au CEA toute infraction effective ou supposée aux lois et règlements afférents à la protection des informations classifiées relevant du plan contractuel de sécurité.
- A appliquer l'instruction interministérielle n°901/SGDSN/ANSSI relative à la protection des systèmes d'information sensibles ;

Une révision des mesures ou des niveaux de sensibilité définis dans le présent plan contractuel de sécurité pourra être effectuée sur ordre du CEA à son initiative ou sur proposition du Titulaire et après accord du CEA (autorité contractante).



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

CEA	Titulaire
Représentant de l'unité CEA CAD et Correspondant sécurité (Date et signature) Entrez une date	
Officier de sécurité CEA DAM CAD M. Eric JULLIAN (Date et signature) Entrez une date	
Officier de sécurité CEA CAD M. Jérôme RISSO (Date et signature) Entrez une date	Officier de sécurité du Titulaire (Date et signature) Entrez une date
Représentant du CEA M. le Directeur du Centre CEA CAD M. Christophe BOURMAUD (Date et signature) Entrez une date	Le Titulaire du marché (date et signature) Entrez une date
Cotraitant(s) (Si besoin insérer des lignes) (date et signature) Entrez une date	

Nota : Le présent plan contractuel de sécurité doit être signé par le Titulaire et envoyé au CEA avant tout début de prestation.

A sa signature, elle remplace la version précédente du plan contractuel de sécurité.



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

Dans le cas d'un GME, chaque membre du groupement devra signer son propre plan contractuel de sécurité.

9. FICHE DE CLOTURE DU PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE (FICPCS)

Cette fiche doit être pré-remplie lors de la rédaction du plan contractuel de sécurité, puis doit être renseignée par le Titulaire et signée puis transmise au CEA dans le délai d'un mois à compter de la fin d'exécution des prestations classifiées sous peine d'application des pénalités prévues au marché. Les parties 1 à 3 sont dument complétées par le CEA lors de l'établissement du plan contractuel de sécurité.

<u>En bleu : Données du CEA</u>	<u>En rose : Données du titulaire</u>
Partie 1	
MARCHE SENSIBLE	DR
	☐ Spécial France
Objet du Marché : CREATION ET MISE A JOUR DE PLANS DE GENIE CIVIL DES INSTALLATIONS, DES DOSSIERS D'INTERVENTION DE LA FLS, DE L'EVACUATION DES BATIMENTS EN DAO Et A L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DE PLANS DAO ET LA GESTION DE DONNEES PATRIMOINE	
N° de Marché :	Dates des prestations sensibles : • Début prévu :03/2027 • Fin prévue :03/2031

Partie 2	
ORGANISMES	
AUTORITE CONTRACTANTE (émetteur)	
<u>Unité CEA concernée :</u> (CEA/Centre/Département/Service)	Représentant du CEA (autorité contractante) :
<u>Officier de Sécurité concerné :</u> (CEA/Nom de l'Officier de Sécurité du Centre)	<u>Adresse du CEA (autorité contractante) :</u>



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

TITULAIRE (mandataire en cas de GME)

Titulaire du Marché : Nom

Représentant du Titulaire :

RCS :

Adresse du Titulaire :

COTRAITANT 1 (en cas de GME)

Cotraitant : Nom

Représentant du cotraitant :

RCS :

Adresse du cotraitant :

PARTIE 3 : le choix du CEA sera confirmé au moment de l'émission de la FICPCS (à l'achèvement des prestations classifiées)

Les informations, supports, documents, matériels sensibles et classifiés (le cas échéant) seront :

- ☐ Conservés par le Titulaire
- ☒ Détruits par le Titulaire
- ☐ Retournés au CEA
- ☒ Conservés par le CEA (livrables réalisés sur site CEA)

INVENTAIRE des informations, supports, documents et matériels classifiés détenus par le Titulaire

Liste à produire ou à joindre en PJ au présent document

DEMANDE de conserver des informations, supports, documents et matériels classifiés par le Titulaire

Liste à produire ou à joindre en PJ au présent document



PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée





PLAN CONTRACTUEL DE SECURITE

Marché Sensible

☒ Version projet Diffusion : ☐ restreinte ☒ Limitée

CEA	Titulaire
Représentant de l'unité CEA et Correspondant sécurité (date et signature) <i>Entrez une date</i>	
Officier de sécurité CEA CAD M. Jérôme RISSO (Date et signature) <i>Entrez une date</i>	Officier de sécurité du Titulaire (Date et signature) <i>Entrez une date</i>
Représentant du CEA CAD M. le Directeur du Centre CEA CAD M. Christophe BOURMAUD (Date et signature) <i>Entrez une date</i>	Le Titulaire du marché (Date et signature) <i>Entrez une date</i>
Cotraitant(s) (Si besoin insérer des lignes) (Date et signature) <i>Entrez une date</i>	

Destinataires :

- Titulaire (mandataire et cotraitants en cas de GME)
- CEA (autorité Contractante)
- Officier de Sécurité du Titulaire du marché
- Officier de Sécurité du CEA